

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

## INNATE PHARMA REPREND LES DROITS SUR L'ANKET® CIBLANT CD123 ET ANNONCE L'INTENTION DE SANOFI DE REALISER UN INVESTISSEMENT STRATEGIQUE DANS LA SOCIETE

- *Innate reprend les droits sur SAR443579 (SAR'579)/IPH6101, l'ANKET® ciblant CD123 en cours de développement dans la leucémie aiguë myéloïde*
- *Sanofi pourrait investir jusqu'à 15 millions d'euros auprès d'Innate Pharma sous la forme d'une potentielle augmentation de capital, sous réserve de conditions de marché satisfaisantes*
- *Sanofi poursuit l'exploration de SAR'514/IPH6401 l'ANKET® ciblant BCMA dans les indications auto-immunes*
- *Innate reste éligible à plus d'un milliard d'euros de paiements liés à des étapes de recherche et développement et commerciales*

**Marseille, le 23 avril 2025, 7h00 CEST**

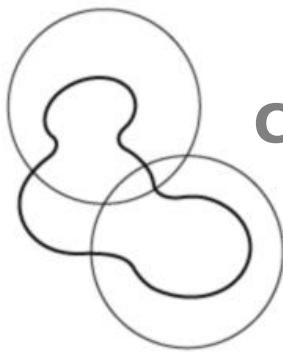
Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH ; Nasdaq : IPHA) (« **Innate** » ou la « **Société** ») annonce aujourd’hui la restructuration de l’accord de recherche et de licence conclu en 2016 (« l’accord de 2016 ») avec Sanofi :

- Conformément aux précédentes communications et en ligne avec ses priorités stratégiques, Sanofi a pris la décision de poursuivre le développement de SAR'514/IPH6401 (l'ANKET® anti-BCMA) dans des indications auto-immunes conformément à l'accord de 2016 ;
- Dans le cadre des priorités stratégiques de chacune des sociétés, Sanofi et Innate ont pris la décision de terminer l'accord de 2016 concernant SAR'579/IPH6101 (l'ANKET® anti-CD123). Innate reprendra les droits sur SAR'579/IPH6101.

Dans le cadre de ces discussions, Sanofi et Innate ont conclu un accord selon lequel Sanofi pourrait réaliser un investissement potentiel jusqu'à 15 millions d'euros sous la forme de nouvelles actions d'Innate Pharma. La taille et le prix de cette prise de participation au capital seront déterminés en fonction des conditions actuelles du marché, si elles sont satisfaisantes.

L'accord de recherche et licence de 2022 reste en vigueur.

« *Nous sommes ravis que Sanofi ait fait le choix de renforcer nos relations sous la forme d'une potentielle prise de participation au capital d'Innate. Cet investissement témoigne à nouveau de la qualité de l'innovation et des progrès scientifiques issus de notre recherche et développement. Nous reconnaissons les priorités stratégiques mises en œuvre chez Sanofi et nous sommes satisfaits de voir que notre plateforme ANKET® sera évaluée dans des indications auto-immunes. Nous continuons d'évaluer, planifier et mettre en œuvre les prochaines étapes pour le développement de nos candidats-médicaments propriétaires issus de la plateforme ANKET® en oncologie et au-delà, »* a commenté **Jonathan Dickinson, Président du Directoire d'Innate Pharma.**



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**innate pharma**

## SAR'579/IPH6101 (NCT05086315)

- L'essai clinique de Phase 1/2 mené par Sanofi avec SAR'579/IPH6101 est en cours (NCT05086315). Des résultats d'efficacité et de tolérance de la partie en escalade de doses ont été présentés lors d'une présentation orale au congrès annuel de l'EHA 2024. SAR'579 / IPH6101 a montré un bénéfice clinique, des réponses durables ainsi qu'un profil de tolérance favorable chez des patients atteints de leucémie aigüe myéloïde en rechute / réfractaire. Cinq réponses complètes (4 RC / 1 RCi\*) ont été obtenues à la dose de 1mg/kg et des rémissions complètes durables (>10 mois) ont été observées chez 3 patients.
- En avril 2024, Sanofi a avancé SAR'579 / IPH6101, vers la Phase 2 d'extension de dose préliminaire de l'essai.
- Innate et Sanofi discuteront d'un plan de transition concernant les études cliniques en cours.

## SAR'514/IPH6401

- L'étude clinique de Phase 1/2 menée par Sanofi (NCT05839626) chez les patients atteints de myélome multiple récidivant ou réfractaire sera interrompue précocement. SAR'514/IPH6401 sera désormais évalué dans des indications auto-immunes.

## IPH62 et autre cible

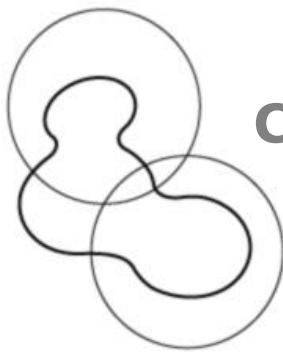
- IPH62 est un programme de NK Cell Engager issu de la plateforme ANKET® ciblant B7-H3 en cours de développement. Suite à une période de collaboration de recherche et suite à la sélection du candidat-médicament, Sanofi sera responsable du développement, de la fabrication et de la commercialisation des produits.
- Sanofi conserve une option de licence pour une cible additionnelle ANKET® conformément à l'accord de recherche et de licence conclu en 2022.

## **À propos d'Innate Pharma :**

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique qui développe des traitements d'immunothérapies contre le cancer. Son approche innovante vise à tirer avantage du système immunitaire inné par le biais de trois approches thérapeutiques : les NK Cell Engagers issus de sa plateforme propriétaire ANKET® (**Antibody-based NK cell Engager Therapeutics**), les conjugués anticorps-médicaments (ADC) et les anticorps monoclonaux.

Le portefeuille d'Innate comprend notamment des NK Cell Engagers multi-spécifiques issus de sa plateforme ANKET® et pouvant cibler différents types de cancers ainsi qu'IPH4502, un conjugué anticorps-médicament différencié en développement dans les tumeurs solides. De plus lacutamab, un anticorps anti-KIR3DL2 est développé dans des formes avancées de lymphomes

\* RC : réponse complète ; RCi réponse complète avec récupération hématologique incomplète



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**innate pharma**

T cutanés T et de lymphomes T périphériques, et l'anticorps anti-NKG2A monalizumab est développé avec AstraZeneca dans le cancer du poumon non à petites cellules.

Afin d'accélérer l'innovation, la recherche et le développement de traitements au bénéfice des patients, Innate Pharma est un partenaire de confiance pour des sociétés biopharmaceutiques leaders telles que Sanofi et AstraZeneca, ainsi que pour les institutions de recherche de premier plan.

Basée à Marseille, avec une filiale à Rockville (Maryland, Etats-Unis), Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur le Nasdaq aux Etats-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur [www.innate-pharma.com](http://www.innate-pharma.com) et suivez nos actualités sur [LinkedIn](#) et sur [X](#).

## Informations pratiques :

**Code ISIN** FR0010331421

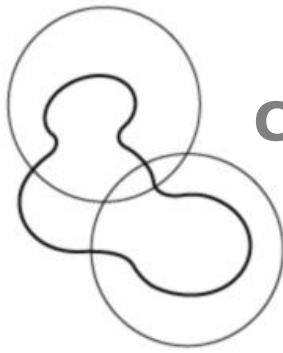
**Code mnémonique** Euronext : IPH Nasdaq : IPHA

**LEI** 9695002Y8420ZB8HJE29

## Avertissements, informations prospectives, facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles visées par les lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment le Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L'emploi de certains termes, notamment « anticiper », « croire », « potentiel », « estimer », « s'attendre à » et « sera » et leur contraire ainsi que d'autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l'innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant les produits-candidats de la Société, la dépendance de la Société à l'égard de tiers pour la fabrication de ses produits candidats, des efforts commerciaux de la Société, la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d'incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma ([www.innate-pharma.com](http://www.innate-pharma.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société. Les références au site internet de la Société et au site internet de l'AMF sont incluses à titre d'information uniquement et le contenu de ces sites, ou auquel il est possible d'accéder par leur intermédiaire, n'est pas incorporé par référence dans le présent communiqué de presse et n'en constitue pas une partie intégrante.

Compte tenu des incertitudes significatives liées à ces déclarations prospectives, vous ne devez pas considérer ces déclarations comme une déclaration ou une garantie de la part de la Société ou de toute autre personne que la Société atteindra ses objectifs et ses plans dans un délai



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**innate pharma**

donné ou même qu'elle les atteindra. La Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente de titres aux États-Unis. Tout achat de titres sera effectué dans le cadre d'une « *offshore transaction* » telle que définie dans le règlement S conformément à l'U.S. Securities Act de 1933. Les titres ne peuvent être offerts ou vendus aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement en vertu de l'U.S. Securities Act de 1933. Innate Pharma n'a pas l'intention d'enregistrer des titres ou d'effectuer une offre publique aux Etats-Unis.

**Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :**

**Relations investisseurs et Médias**

**Innate Pharma**

Henry Wheeler

Tel.: +33 (0)4 84 90 32 88

[henry.wheeler@innate-pharma.fr](mailto:henry.wheeler@innate-pharma.fr)

**NewCap**

Arthur Rouillé

Tel. : +33 (0)1 44 71 00 15

[innate@newcap.eu](mailto:innate@newcap.eu)